

Un centre-ville réaménagé



Dans le cadre de la 3^e étape du réaménagement du centre-ville qui débute ce printemps, la Place du Comte Vert deviendra un bel espace convivial.

[Pages 2-3](#)



© Chabbey architectes

L'édito par le Conseil municipal

Un tournant dans la mobilité montheysanne

Depuis le début des années 2000, la ville de Monthey est confrontée à une problématique partagée par de nombreuses communes chefs-lieux de district comptant un nombre important de place de travail et qui voient leur population croître sensiblement : l'augmentation significative du trafic routier.

Si les différentes municipalités qui se sont succédé ont planifié les mesures pour accompagner ce changement de paradigmes, l'actuelle législature se doit d'en assurer leur réalisation. La nouvelle route d'entrée nord de la ville dont la construction débutera cette année encore mais également le nouveau passage sous voie Clos-Donroux mis à l'enquête en 2018 et le doublement du rond-point du Boeuferrant récemment validé par le canton doivent permettre de fluidifier la circulation urbaine. Avec ses 18'000 habitants, Monthey doit également offrir

une offre de transports publics digne de ce nom. La mise en place du bus d'Agglo et la création d'un hub de transport public à la gare CFF n'en sont qu'un début. Enfin, une attention particulière est également apportée à la mobilité douce par la réalisation des pistes cyclables en site propre et la mise en zone de rencontres du centre-ville. Ces différents projets souvent complémentaires et parfois complexes font périodiquement l'objet d'articles de presse ou d'informations publiques. Votre Municipalité a néanmoins estimé nécessaire de publier une édition spéciale « Mobilité » afin de rappeler les enjeux de ces nombreux investissements à venir. Ces infrastructures projetées modifieront positivement la mobilité à Monthey. Elles sont le reflet du dynamisme sans précédent de notre commune et permettront d'assurer le maintien de notre qualité de vie. ◀

SOMMAIRE

4-5 | Transports publics

La gare CFF, hub de transports en commun
MobiChablais

6-7 | Transport combiné

Le Terminal rail-route se concrétise

8-9 | Réseau routier

L'accès Nord de la ville repensé

10 | Mobilité des écoliers

A pied à l'école

11 | Mobilité douce

Le vélo prend de l'importance

12 | Parkings

Des panneaux indicateurs de places disponibles

Lulu la luciole

Le centre-ville continue de se transformer



Dès ce printemps, la troisième étape du réaménagement du centre-ville verra plusieurs rues se transformer dont la Place du Comte Vert qui deviendra un espace de rencontres avec eau et verdure.

La Ville de Monthey a évolué de manière significative ces dernières années et a su s'adapter à l'évolution des mœurs et des nouvelles activités qui s'y sont installées. De la Médiathèque jusqu'à la traversée de la Vièze, l'aménagement de la première phase de la Petite Ceinture a initié cette mutation. Ce tracé, rebaptisé avenue du Théâtre, et les multiples rues qui ont été transformées dans une deuxième étape (av. de la Gare, rues du Copet, du Midi et av. du Crochetan) marquent désormais les limites claires du centre-ville. L'aménagement appelle désormais logiquement à s'étendre à l'intérieur de ces limites.

La troisième partie des travaux débutera ce printemps avec la Place du Comte Vert et les rues attenantes, à savoir le haut de l'avenue de l'Industrie, la première partie de la rue de Venise, la rue des Bourguignons et la rue Pottier. Les éléments fondateurs du réaménagement comme le mobilier urbain ou encore la délimitation des chaussées par l'incrustation de bandes de pierre se retrouveront dans ces rues. Une large place sera faite aux espaces de rencontres dégagés de manière à réduire le trafic et rendre le centre aux piétons. «Ces travaux ponctuent les lignes

directrices ressorties des ateliers citoyens en 2008, à savoir le parking en surface et sous-sol, le sens des boucles de circulation, l'étendue des zones 30 km/h et de rencontres ainsi que le développement de la mobilité douce au centre-ville», relève Gilles Cottet, conseiller municipal «Infrastructures, Mobilité & Environnement».

Une nouvelle place à Monthey

De par sa position stratégique centrale, la Place du Comte Vert est entièrement revue pour en faire un véritable lieu de vie. Deux éléments de mobiliers urbains avec des murets de différentes hauteurs accueillent l'eau sous plusieurs formes: des jets pour l'un et un bassin



Un bassin d'eau, des jets, des bancs, une belle zone de rencontres et de larges espaces de verdure invitant au rassemblement et à la détente, la Place du Comte Vert devient un lieu de vie attrayant. (Photomontage Chabbey architectes SA)





pour l'autre. Encadrant ces deux éléments urbains, deux grands espaces de verdure sont disposés autour d'une place plus libre destinée à accueillir différentes activités (marché, terrasse, rassemblement, etc.)

«Cette place récupère la centralité qui lui fait actuellement défaut et devient un lieu de vie dégagé de toute présence de véhicules. Elle viendra compléter judicieusement les espaces conviviaux actuels que sont la Place Tübingen et la Place Centrale», relève Stéphane Coppey, président de la Ville de Monthey. Les places de stationnement de la rue de Venise sont également supprimées. Celles de la rue de l'Industrie sont maintenues dans la même configuration que la rue du Coppet. «Avec la prochaine mise à disposition du parking du Market et sa liaison au MCentral, 680 places publiques seront directement accessibles par la rue du Coppet ou l'avenue du Théâtre», souligne Gilles Cottet.

Si la rue Pottier fait davantage penser à une ruelle qu'à une rue aujourd'hui, les travaux permettront de lui redonner, à l'instar de la rue Robert, une présence au sein de la ville par la réalisation d'une chaussée similaire à celle de la rue des Bourguignons. Cette dernière conserve son cheminement au nord de manière à maintenir les terrasses des établissements publics (Cheval Blanc et Comte Vert). Puis, au lieu de déboucher sur la Place du Comte Vert puis la rue de l'Industrie, le tracé sera modifié pour passer par la rue du Coppet et libérer un espace de rencontres et de convivialité que deviendra la Place du Comte Vert.

Les travaux débiteront par phases dès le 15 avril. L'accès aux commerces de la zone et le transit descendant par les rues Coppet, Venise, Industrie sont maintenus. L'entier des travaux sera achevé et la ville sera rendue aux habitants en juillet 2020. ◀

LES ÉTAPES DU RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE

2012-2013: construction du pont sur la Vièze, démolition du dépôt Cardinal et raccordement au rond-point du Simplon.

2013-2014: réalisation de la Petite Ceinture soit les rues Marquisat, Tannerie et Fay devenues l'avenue du Théâtre ainsi que le bas de l'avenue de la Gare.

2015-juin 2016: réaménagement du haut des avenues de la Gare, du Théâtre (devant l'AOMC) et du Crochetan ainsi que des rues du Midi et du Coppet.

2019-2020: aménagement de la Place du Comte Vert et des rues attenantes: rue des Bourguignons et Pottier, haut de l'avenue de l'Industrie et la première partie de la rue de Venise.

2021-2023: dernière phase de réaménagement du centre-ville avec l'avenue des Alpes, le haut de l'avenue de la Plantaud, la fin de la rue de Venise, la rue du Dr.Beck et le haut du Quai de la Vièze jusqu'au giratoire du Vieux-Pont.

En parallèle, l'Etat du Valais réaménagera la route cantonale de l'avenue de France jusqu'à la Place Centrale.

Séance d'information publique

Pour vous présenter en détail les différentes étapes du réaménagement du centre-ville, une séance d'information publique en présence notamment du président de la Ville de Monthey et des différents acteurs des travaux aura lieu le **12 mars à 19h00 au Théâtre du Crochetan**. Ouverte à tous. Venez nombreux!

La rue du Bourg-aux-Favres en plein lifting

Des travaux vont être menés dès le mois de mars dans le quartier du Bourg-aux-Favres pour installer le thermoréseau de Satom SA. Dans ce cadre, la Ville de Monthey s'associe aux travaux afin de rénover ses différents réseaux souterrains. Il s'agit plus particulièrement d'améliorer l'évacuation des eaux, notamment les raccordements privés présents dans la chaussée, de remplacer le collecteur d'eau potable et de renforcer l'alimentation électrique du quartier.

Les travaux débiteront le 11 mars sur la première partie

de la rue en partant de la Place Centrale pour se terminer mi-juin. Les travaux de la seconde partie de la rue du Bourg-aux Favres seront effectués durant l'été et se poursuivront, de mi-août à fin novembre, dans la rue Pierre Guillot. Initialement prévu dès la mi-août et à la demande des habitants et commerçants du quartier, les travaux de la seconde partie de la rue du Bourg-aux-Favres ont été avancés durant l'été pour permettre l'organisation de la Fête des sorcières fin octobre. Une fois les travaux terminés, la rue sera entièrement repavée à neuf.

La gare de Monthey: un hub de transports publics

Coût:
158 millions
dont 4,74 millions à la
charge de la commune

Avec le futur tracé de l'AOMC, la gare de Monthey deviendra un véritable hub de transports publics et modifiera profondément la mobilité en ville de Monthey.



A Monthey, une nouvelle gare unique AOMC-CFF sera réalisée de manière à devenir un véritable hub de transports publics. Un passage sous voies pour les piétons et la mobilité douce permettra de rejoindre le bas de la ville.

À l'horizon 2023, les Transports Publics du Chablais (TPC) prévoient un train direct Aigle-Monthey avec un arrêt à Collombey-Muraz qui permettra non seulement un gain de 8 minutes entre les deux villes du Chablais mais aussi un trajet sur un tracé totalement sécurisé: les trains circuleront en site propre avec une arrivée à la gare CFF qui deviendra un véritable hub de transports publics.

La gare: point ferroviaire central

La gare AOMC actuelle de Monthey-ville sera donc abandonnée au profit d'une nouvelle gare unique CFF-AOMC. Le lieu deviendra le point ferroviaire central puisqu'il regroupera les lignes du Tonkin et de l'AOMC mais aussi les lieux de prise en charge pour les bus urbains et les taxis. «Un hub de transports publics va voir le jour sur le site de la gare CFF avec la création de connexions entre les différents modes de transports», se réjouit Stéphane Coppey, président de la Ville de Monthey. Avec une grande place pour accueillir les passagers des quelque 110 trains quotidiens, la mobilité Monthey va être passablement modifiée.

Les quais de la gare CFF seront entièrement transformés et sécurisés afin de les mettre en conformité avec les normes légales. Les usagers ne traverseront plus la voie 1 pour accéder à la voie 2. Les quais seront rehaussés pour permettre un accès aux trains aux personnes à mobilité réduite ou avec des poussettes.

Le passage sur le bas de la ville sera assuré avec la réalisation, par les CFF, d'un passage sous voies d'une largeur confortable pour les piétons et la mobilité douce. «Les travaux se feront en coordination avec la création du Terminal rail-route et la suppression du terminal Bertschi au centre-ville» (lire aussi pages 6 et 7), souligne Stéphane Coppey.

Jugé trop dangereux depuis des années, le passage à niveau véhicules de la gare sera supprimé. Les automobilistes souhaitant rejoindre le bas de la ville pourront emprunter le passage sous voies de la rue Monthéolo ou alors l'avenue de l'Industrie et le passage à niveau de la route de l'Ile-aux-Bois.



Davantage de sécurité et de fluidité

La sécurisation de la ligne AOMC consiste à remplacer le tracé actuel entre Collombey-Muraz et Monthey, partiellement en site banal sur la route, par un nouveau tracé en site propre longeant les voies CFF de la ligne du Tonkin. Le croisement des deux lignes se fera par la mise en souterrain de l'AOMC à Collombey-Muraz avec une nouvelle halte enterrée.

En réalisant ce nouveau tracé en parallèle de la ligne CFF du Tonkin, le rapprochement de ces deux infrastructures ferroviaires limitera l'effet actuel de coupure du territoire et permettra de structurer les futurs développements

urbanistiques de l'agglomération. «Avec ce nouveau tracé, les deux communes valaisannes ne seront plus traversées par les rames de l'AOMC qui circuleront en site propre dès le pont du Rhône jusqu'à son nouveau terminus. Les passages à niveau existants seront supprimés, un avantage indéniable en matière de sécurité et de fluidification du trafic», ajoute le président.

Autre avantage pour les usagers des transports publics: une durée de trajet de l'AOMC entre Aigle et Monthey raccourcie à 12 minutes au lieu des 20 actuellement et une desserte toutes les quinze minutes grâce à des trains «accélérés». ◀

Pour vos déplacements, passez à MobiChablais!

Depuis le 9 décembre dernier, MobiChablais, exploité par les Transports Publics du Chablais (TPC) remplace les bus urbains, en apportant de nombreuses nouveautés:

- Une possibilité de se rendre au moins une fois par heure dans quasiment tout endroit de l'agglomération, notamment à Collombey-Muraz, en général sans transbordement, grâce à la création de 41 arrêts supplémentaires, et de 11 lignes de bus traversant les frontières communales.
- Des nouvelles dessertes sur demande chaque heure à Choëx, les hôpitaux, ou encore la zone des Illettes.
- Des jours et heures de fonctionnement élargis, de 5h à 1h du matin, 7 jours sur 7, y compris le dimanche et les jours fériés.
- Une augmentation des fréquences, jusqu'à 4 bus par heure sur certains trajets.

Ce service est une véritable alternative à la voiture: n'hésitez pas à en profiter!

Comment ça marche?

MobiChablais est un réseau qui offre de nombreuses possibilités de transport. Pour s'y retrouver le plus simplement possible, voici quelques conseils à suivre:

- Comme déjà 3'200 Chablaisiens, téléchargez l'application «TPC Preview» qui permet d'obtenir immédiatement les prochains passages de bus et de trains autour de vous, de rechercher le meilleur itinéraire entre deux points de l'agglomération, d'acheter votre billet SMS, ou encore de demander l'arrêt des bus lorsque nécessaire.
- Le soir, les dimanches et les jours fériés, MobiChablais offre un service «à la demande». Pour se déplacer à ces heures, il faut demander le passage du bus à l'arrêt choisi, en utilisant l'application TPC Preview ou en téléphonant au 024 468 05 50 une demi-heure avant le déplacement.

- Selon les mêmes modalités, les nouvelles dessertes de Choëx, les hôpitaux ou les Illettes fonctionnent sur demande toute la journée. Pour partir de ces arrêts, utilisez TPC Preview ou appelez le 024 468 05 50. Au retour, depuis les arrêts du centre de Monthey, vous demandez directement la desserte de votre destination au conducteur.
- Pour acheter un billet, utilisez l'application TPC Preview ou envoyez directement un SMS au 788 en indiquant le code MC60 (tarif normal) ou MCR60 (tarif réduit). Ce billet est également valable dans les trains AOMC et RegionAlps ainsi que dans le CarPostal, entre Monthey et Collombey.
- Pour tout besoin d'information complémentaire, n'hésitez pas à appeler les TPC au 024 468 05 55.

Plus d'infos sur : tpc.ch/mobichablais



Le Terminal rail-route se concrétise



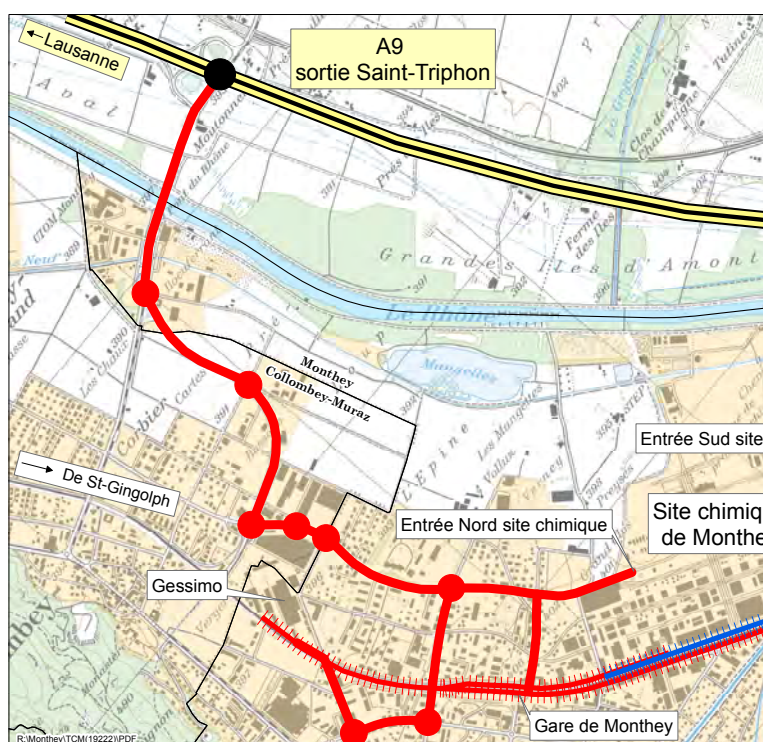
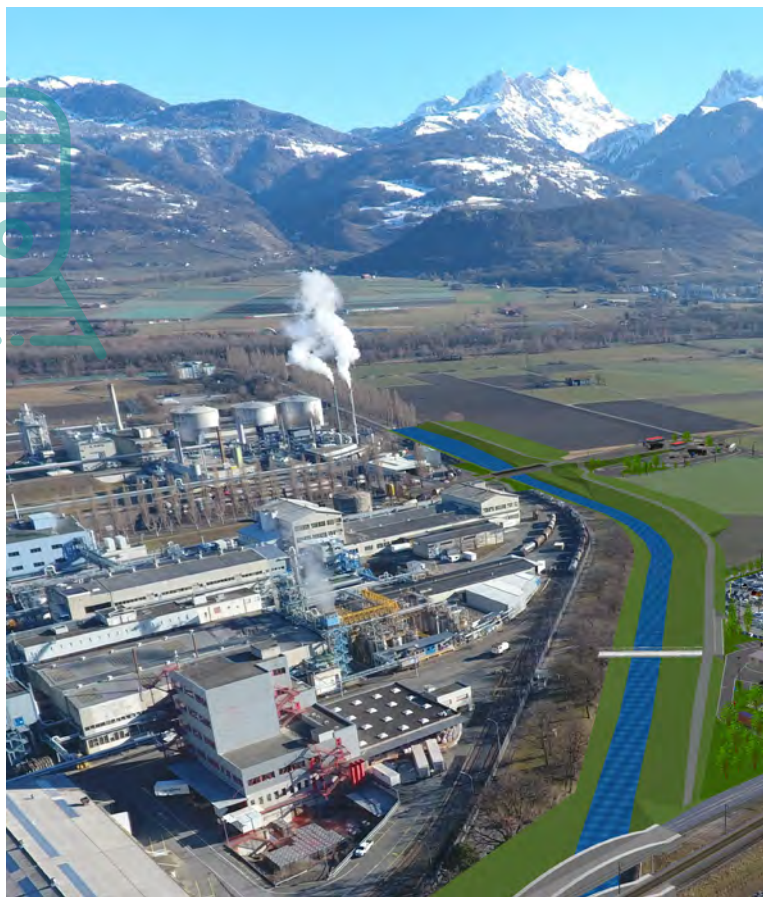
Après de nombreuses années d'étude, le Terminal régional de transport combiné rail-route est sur les rails avec la mise à l'enquête du projet le 22 février.

Depuis plus de 10 ans, la Ville de Monthey et le site chimique de Monthey ont étroitement collaboré pour résoudre la problématique d'aménagement du territoire posée par la coordination du développement urbain et industriel. Une gare de transbordement au sud de la ville permettant aux poids lourds de sortir de l'autoroute A9 à Bex, d'accéder au terminal depuis le giratoire des Tardys à Massongex et d'expédier leurs marchandises sur la ligne ferroviaire du Simplon, via celle du Tonkin: le projet avait été lancé en 2002 déjà, il est aujourd'hui en route vers sa concrétisation.

D'un intérêt suprarégional, cette réalisation implique non seulement la ville de Monthey et le site chimique mais aussi l'Etat du Valais. «Ce terminal dopera l'attractivité du transport ferroviaire de marchandises entre notre canton, la Suisse et nos voisins européens», relève le conseiller d'Etat Jacques Melly, chef du Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement. Devisé à 90 millions de francs, le projet est mis à l'enquête publique le 22 février. Il comprend la construction d'une route d'accès au terminal, de nouvelles entrées rail-route pour le site chimique, du terminal et de quatre voies de transfert situées le long de la voie du Tonkin entre le Pont Rouge et la route de l'Ile-aux-Bois. Cette création permettra de supprimer l'aire de transbordement Bertschi à la gare CFF et par conséquent le trafic poids lourds entre la gare et le site chimique. L'entrée routière au site chimique est déplacée dans la zone sud en dehors du tissu bâti de la commune de Monthey. Quant à l'accès au parking du site chimique, il ne se fera plus par la rue de la Plantaud mais par le giratoire des Tardys à Massongex.

Une planification complexe

La réalisation du Terminal rail-route est étroitement liée à d'autres importants chantiers qui devraient se réaliser dans le même horizon temporel. «Tous les travaux de mobilité sont intimement liés entre eux», souligne Stéphane Coppey, président de la Ville de Monthey.



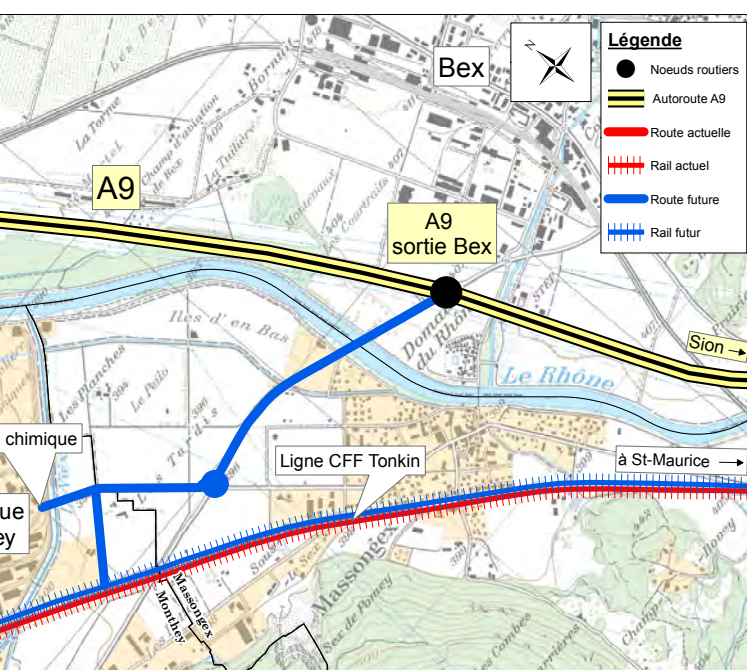


«Tous les travaux touchant à la mobilité sont intimement liés entre eux»

Stéphane Coppey, président de la Ville de Monthey



L'accès au futur terminal se fera depuis le giratoire des Tardys à Massongex. (Photomontage Arc)



L'entrée nord du site chimique sera définitivement fermée. Toute la zone habitée sera ainsi libérée du trafic poids lourds et ferroviaire.

Une étroite coordination sera donc nécessaire car l'avancement du projet de Terminal rail-route dépend du projet de correction de la Vièze et de la construction d'un nouveau pont CFF. Le projet de réaménagement de la gare de Monthey et du nouveau tracé AOMC est quant à lui lié au transfert des activités du terminal Bertschi dont la fin des activités est prévue à l'horizon 2022. *«Les différents acteurs impliqués, à savoir la Confédération, le canton, la commune de Monthey mais aussi les CFF et la société du Terminal Combiné Monthey SA travaillent en étroite collaboration pour une réalisation par étapes qui intègre le souci de réduire au minimum les inconvénients découlant de ces grands chantiers»,* ajoute Stéphane Coppey.

Sa mise en service permettra de réduire les nuisances du trafic lié aux activités du site chimique dans le quartier de la gare et le long de la route des Aunaires et assurera une meilleure sécurité en matière de flux de marchandises. Les charges de trafic poids lourds sur les routes en seront diminuées. Sur le plan économique, il permettra d'améliorer les conditions cadres en termes d'infrastructures logistiques et offrira de nouvelles opportunités de développement pour le site chimique. ◀

«Assurer la pérennité du site chimique»

La réalisation du nouveau terminal rail-route en remplacement de l'aire de transbordement Bertschi à la gare CFF constituera une vraie bouffée d'air frais pour les Montheysans, particulièrement ceux résidant dans le quartier de la gare CFF et le long de la route des Aunaires.

«Cette réalisation est majeure pour la ville en termes de mobilité mais aussi pour assurer l'avenir et la pérennité du site chimique à Monthey, souligne le président Stéphane Coppey. Si la marge de manœuvre d'une collectivité publique locale telle que Monthey pour assurer les postes de travail d'une multinationale est clairement limitée, la commune et le canton doivent assurer des conditions cadres de qualité, notamment pour la formation par son Ecole professionnelle intercantonale de la chimie (EPIC) et l'accès au site chimique».

Avec ses quelque 1'800 emplois, le site chimique constitue le plus gros employeur de la ville. Syngenta participe activement et financièrement à la réalisation du terminal. *«L'implication des entreprises du site et plus particulièrement de la société Syngenta est révélateur de leur volonté de préserver une activité forte à Monthey»,* se réjouit Stéphane Coppey.

Un accès «Nord» sans arrière-goût de bouchon

Coût:
6,8 millions
dont 4,4 millions à la charge de la commune

En matière de circulation routière, l'entrée Nord va faire sa révolution. Deux projets sont à bout touchant. Ils permettront de soulager la zone commerciale de Collombey, mais aussi de fluidifier l'accès à la ville.



Le nouveau tracé à l'entrée nord de la ville permettra de désengorger la circulation dans la zone commerciale de Collombey et de fluidifier le trafic vers Monthey. (Ville de Monthey)

Route de Pré-Loup? De Clos-Donroux? De l'Épine? Le baptême de la route de desserte entre Collombey et Monthey, ce sera pour plus tard... «D'ici à la fin de l'année 2020», pronostique Patrick Fellay, chef du service «Infrastructures, Mobilité & Environnement», référence faite à la date présumée de mise en service de l'ouvrage. Avalisé par le Conseil d'Etat valaisan en juin 2018, ce projet d'aménagement routier est désormais à bout touchant. Sauf impondérables, les premiers coups de pioche seront donnés cette année encore. «La procédure de mise en soumission et d'adjudication des travaux sera lancée ce printemps, avec l'objectif de démarrer le chantier cet automne», précise Patrick Fellay. Le tracé de cet axe routier, qui permettra de désengorger la circulation dans la zone commerciale de Collombey

et de fluidifier le trafic vers Monthey, est connu depuis belle lurette. Au droit du giratoire de Pré-Loup, à Collombey, il empruntera un itinéraire rectiligne pour s'achever 1000 mètres plus loin, via les lieux-dits Volluz, Clos-Donroux, Champerfou et l'Épine, à la hauteur de la patinoire du Verney. Au premier tiers du tracé, un nouveau giratoire et un deuxième tronçon permettront d'autre part de remonter perpendiculairement en direction du Parc du Rhône, en longeant le quartier de Champerfou (voir infographie ci-contre).

Le tableau sera complété par un aménagement dédié à la mobilité douce: «Les cyclistes et les piétons pourront facilement accéder à la zone naturelle des Mangettes, grâce à l'aménagement d'un passage souterrain dans le secteur de La Castalie», ajoute Patrick Fellay.

Le coût est actuellement estimé à 18 millions de francs (10 millions pour le passage sous la nouvelle voie AOMC, et 8 millions pour l'aménagement de la route et des ouvrages d'art). La procédure suit actuellement son cours afin de répondre aux préoccupations de citoyens. Quant aux travaux, ils devraient débuter dans le courant de l'année prochaine.

A pied à l'école

Avec 70% des élèves résidant à moins de 20 minutes à pied de leur école, il est nécessaire de d'améliorer certaines infrastructures notamment pour sécuriser le chemin menant à l'école. La réflexion est lancée pour mettre en place un plan de général de mobilité scolaire.

Comment améliorer le cheminement des élèves montheysans jusqu'aux différents établissements scolaires? Faut-il développer les zones de dépose dans certains secteurs ou trouver des solutions alternatives comme des cheminements sécurisés pour les enfants? Est-ce possible de se rendre à l'école à trottinette ou à vélo? Pour répondre à ces questions et mener une réflexion plus approfondie en tenant compte notamment de la réalisation du futur complexe scolaire Mabillon V, une étude sur la mobilité des écoliers vient d'être réalisée.

Quelque 1900 élèves et 160 enseignants/collaborateurs fréquentent les 11 sites scolaires, dont un Cycle d'Orientation, que compte Monthey. Cette étude révèle que:

- 70% des élèves (1300 enfants) sont à moins de 15 minutes à pied de leur école.
- 30% des collaborateurs sont à moins de 20 minutes à pied de leur lieu de travail.
- En effectuant le trajet à vélo ou en trottinette, 85% des élèves effectuent le trajet jusqu'à l'école en moins de 10 minutes.

Le vélo, recommandé pour les enfants dès la 7H, mais surtout la trottinette constituent des moyens de transport prisés pour certains élèves. Six écoles disposent de stationnement vélo mais certaines infrastructures ne sont pas toujours adaptées pour les trottinettes. «Cette étude

met en avant les points faibles sur certains cheminements et infrastructures à améliorer. Elle va servir de base de réflexion pour établir un plan général de mobilité scolaire. Mais, elle a également confirmé notre manière de procéder pour les enclassements», relève Michael Morisod, directeur des écoles primaires de Monthey.

Cheminements sécurisés pour aller à l'école

Cette cartographie de la ville permettra de mettre en place un plan de cheminements piétons à l'échelle de la ville permettant de prioriser des itinéraires, et respectivement d'identifier les manquements en termes d'aménagement et de sécurisation.

L'augmentation de l'usage du vélo est synonyme de mise en œuvre progressive du schéma directeur vélo et d'aménagement des stationnements de vélo dans les écoles qui en sont dépourvues. Une réflexion doit maintenant être menée sur les infrastructures à développer, sur les secteurs à améliorer et sur lesquels se focaliser et le type de mobilité à privilégier. «A terme, l'objectif est de fournir à chaque élève un plan des cheminements sécurisés comprenant les accès piétons, les arrêts de bus et les pistes cyclables à disposition pour se rendre à l'école», conclut Michael Morisod. ◀

Certains établissements, à l'image du Vieux Collège, disposent d'un parc à trottinettes et vélos très utilisé. (Ville de Monthey)



Bike-Check pour les apprentis et étudiants

Comme neuf autres communes valaisannes, la Ville de Monthey propose un Bike-Check aux étudiants et apprentis domiciliés à moins de 2,5 km de leur lieu de formation. Le Bike-Check peut être assimilé à un bon d'achat et/ou de réparation en lien avec la mobilité douce (vélo, vélo électrique, casque, pièces détachées, accessoires, réparation ou service). Les jeunes concernés qui reçoivent un Bike-Check peuvent prendre contact avec la Formation Professionnelle au 024 475 79 85.

Le vélo prend de l'importance

Engagée dans une politique de développement des infrastructures pour les deux-roues, Monthey promeut diverses actions pour favoriser l'utilisation du vélo sur le territoire communal.

Cité de l'énergie depuis 2010, Monthey met en place une politique énergétique qui se veut un exemple en matière de développement durable. Afin de garantir une cohérence dans sa gestion de la mobilité, elle s'est dotée d'un plan directeur de mobilité qui fixe les lignes directrices de l'organisation de l'ensemble des déplacements dans la Ville (réseau routier, réseau de transport public, zones de rencontres, stationnement, réseau cyclable) tout en prenant en compte les défis régionaux à l'échelle du projet d'agglomération du Chablais.

La Ville de Monthey s'est engagée dans une politique de développement des infrastructures pour les deux-roues. De nombreuses bandes et pistes cyclables ont été réalisées, des places de stationnement couvertes sont mises en place selon les opportunités. Une piste cyclable reliant Monthey et Collombey-Muraz le long de la ligne du Tonkin a été récemment créée. «*Dans tout nouveau projet, la mobilité douce est prise en compte*», souligne Patrick Fellay, chef du service «Infrastructures, Mobilité & Environnement» citant comme exemple le réaménagement de la place de la Gare avec la création d'un passage sous voies pour les piétons et vélos (*lire en pages 4 et 5*).

Nombreuses actions pour les vélos

En parallèle des aménagements pour la mobilité douce, la Ville met en place différentes initiatives pour encourager la population à se déplacer à pied ou à vélo. La **Fugue chablaisienne** vivra sa 9^e édition le 16 juin de

cette année. La manifestation permet de visiter la région au travers des 8 communes partenaires à vélo, en roller ou en trottinette sur un parcours balisé et sécurisé.

Monthey soutient également la campagne de Suisse Energie **des mercredis du vélo**: celui qui, le mercredi, se met en selle au guidon de son vélo ou de son vélo à assistance électrique et inscrit ses trajets dans l'appli des Mercredis du vélo peut gagner des prix attrayants. L'objectif de l'action est de renforcer l'image positive du vélo, à savoir celle d'un moyen de transport intelligent, sain et respectueux de l'environnement. www.mercredisvelo.ch

Elle propose aussi des **Bike-Check** pour les étudiants et apprentis (*lire en page 10*) et **subventionne les vélos électriques** pour les particuliers ainsi que divers encouragements dans le domaine de l'énergie, notamment concernant la mobilité

(vélo électrique, voiture électrique, abonnement Mobility, etc.)

www.monthey.ch/sed2

Du côté de l'administration, deux vélos électriques sont à disposition des employés pour les déplacements professionnels. A noter aussi que, depuis quelques mois, une partie de la livraison du courrier de la commune se fait en cargo-bike. ◀



Pour les sportifs, les parcours du Valais Vélo Tour partent de Monthey pour grimper vers les villages de la Région Dents du Midi. (© JB-Bieuville)

Monthey dans le Valais Vélo Tour

Grâce à sa topographie unique, le Valais propose une grande variété de parcours. Les plus magnifiques d'entre eux forment le cadre du nouveau Valais Vélo Tour. Les communes de la Vallée d'Illeiez, en collaboration avec Monthey, ont décidé de s'unir pour créer un réseau d'itinéraires spécifiques à la pratique du cyclisme. Une signalétique sera posée au bord des routes afin de guider les cyclistes à travers notre magnifique région.

En partenariat avec le cycliste professionnel valaisan Steve Morabito et en adéquation avec la stratégie de Valais/Wallis Promotion, la région va déposer un dossier d'homologation commun. Cette démarche inédite en Valais, budgétisée à 100'000 francs, permettra de diriger les gens depuis Monthey en direction des villages de la Région Dents du Midi.

Une des étapes du Valais Vélo Tour arrive à Champéry au départ de Monthey. Un autre itinéraire emprunte le col mythique de Morgins au départ de Monthey en passant par Choëx. Les premiers panneaux devraient être déposés en marge de l'étape du Critérium du Dauphiné le 16 juin prochain à Champéry.

Des panneaux d'information pour les parkings

Monthey s'équipe de panneaux indicateurs du nombre de places de stationnement disponibles dans différents parkings communaux.

Le flux de véhicules déambulant à travers la ville à la recherche d'une place de stationnement devrait prochainement diminuer, voire disparaître. La Ville de Monthey s'apprête à installer, aux points d'entrée de la cité, des panneaux indiquant le nombre de places disponibles dans les parkings de Château-Vieux, du Cotterg, du MCentral et de la Place d'Armes.

Ces afficheurs seront installés le long de l'avenue de France et sur la rue du Simplon à la hauteur de la piscine découverte. Ils seront mis en service ce printemps, une fois les derniers raccordements informatiques réglés. Des panneaux de rappel seront également posés à l'entrée de chacun des quatre parkings pour indiquer le nombre de places disponibles. «Ce système permet d'informer les automobilistes sur l'offre en parkings de la ville, de les orienter vers des emplacements libres et ainsi faciliter la mobilité», relève Gilles Cottet, conseiller municipal «Infrastructures, Mobilité & Environnement». Et d'ajouter: «En 2020, avec le parking du Market, 1470 places couvertes seront disponibles sur le domaine pu-

↑	P	Place d'Armes	153
↑	P	Château - Vieux	31
↑	P	Cotterg	135
←	P	M Central	531

blique, soit quasiment ce qu'offre la ville de Sion, sans compter les quelque 800 places en surface». Les possibilités de se garer sont donc nombreuses et rapides pour accéder au centre-ville. En effet, il faut 2 minutes à pied depuis le parking du Cotterg pour rejoindre la Place Tübingen et à peine plus de 5 minutes depuis la Place d'Armes. ◀



..... LE CONSEIL ÉNERGÉTIQUE



Mobilité: en bus ou à pied!

Découvrez le conseil énergétique de Lulu La Luciole, proposé par le Service Electricité, Energies & Développement Durable (SED2)

Face au contexte écologique actuel, développer des solutions de mobilité douce est essentiel pour assurer une société durable. Sachant que la plupart des déplacements sont souvent inférieurs à 3 kilomètres dans le centre et sa proche périphérie, la Ville de Monthey met tout en œuvre pour favoriser les réseaux de mobilité douce et l'accessibilité aux transports publics.

- A pied: les distances au centre-ville de Monthey sont courtes.
- A vélo: pour bouger sans polluer !
- En bus: depuis décembre 2018, l'offre de bus s'est développée avec le réseau MobiChablais (lire en page 5). Profitez-en !

RETROUVEZ LULU LA LUCIOLE ET SES CONSEILS ÉNERGÉTIQUES DANS VOTRE FACTURE D'ÉLECTRICITÉ DU MOIS DE MARS

